

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2005047

Signataire : HL

OBJET :Présentation du rapport de l'année 2004 relatif à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre, Montfort, Quatre Chemins).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article 1411-3,

Vu le procès verbal de la commission consultative des services publics locaux du 22 novembre 2005,

Vu le rapport d'activité pour l'année 2004 relatif aux marchés du Centre, du Montfort et des Quatre Chemins, transmis par la Société MANDON.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Prend acte du rapport d'activité établi pour l'année 2004 par la Société MANDON, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement.

Le Maire